« VACANCES D'ÉTÉ 2019 »
Dossier de presse

SOMMAIRE

Communiqué de synthèse	p3
Les vacances : un droit pour tous	p4
Les villages d'enfants « copain du Monde »	p8
40 ans des « Journées des oubliés des vacances »	p10
La Convention internationale des droits de l'enfant : 30 ans	p11
Planning de l'été 2019	p12
L'histoire des « Vacances » au Secours populaire	p14
Les partenaires de la campagne « Vacances d'été 2019 »	p15
Fiche d'identité du Secours populaire français	p16
Appel à la solidarité	p17
Annexe : l'ANCV un partenaire social engagé	p18

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Communiqué de synthèse

Un enfant sur trois est toujours privé de vacances

Le Secours populaire français lance sa campagne « Vacances d'été 2019 » le mardi 30 avril à l'occasion du premier départ de 500 personnes privées de vacances accompagnées par le Secours populaire des régions Ile-de-France et Occitanie, à Narbonne. Les familles vont profiter de cinq jours au camping, au bord de la plage.

Un enfant sur trois est toujours privé de vacances, ses parents aussi. Pourtant, les vacances sont un droit et elles sont essentielles au bien-être et à l'équilibre. Partir permet d'oublier ses tracas quotidiens, de renforcer les liens sociaux et de passer des moments inoubliables, pour revenir plus fort.

Le Secours populaire s'attache à développer le départ en vacances de celles et ceux en situation de précarité et de pauvreté. Véritable clé de voûte de l'éducation populaire, les vacances offrent à l'individu la possibilité de s'émanciper, de se construire et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Les bénévoles du Secours populaire, avec les « Médecins du SPF », mènent de nombreuses actions pour accompagner les enfants, les jeunes, les familles, les seniors, les personnes en situation de handicap, les personnes isolées et les migrants-réfugiés, dans des projets de départs.

Les enfants sont les premières victimes de l'exclusion. En cette année anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (30 ans), les bénévoles du SPF redoublent d'efforts pour permettre aux enfants de partir. Grâce au réseau de foyers bénévoles du Secours populaire, les enfants sont invités à passer des vacances chez une famille de vacances en France mais aussi en Europe. Aussi, le SPF accueille, au sein de ses villages d'enfants « copain du Monde », des enfants et des jeunes du monde entier. Il s'agit de réels lieux de rencontres et d'échanges autour de la solidarité.

Après le 15 août, le Secours populaire organise, pour tous les enfants qui n'ont pas pu partir, dans toute la France, les « Journées des oubliés des vacances ». Cette sortie permet aux enfants de vivre au moins une journée de vacances.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant, le Secours populaire a besoin d'argent : www.secourspopulaire.fr

« Les vacances sont un droit, les offrir à tous est notre devoir. *Aujourd'hui encore, un enfant sur trois et un Français sur deux sont toujours privés de vacances. Alors que l'été va vite arriver, il est plus que temps de réparer cette injustice et de permettre à des enfants en situation précaire, des familles en difficulté et des personnes âgées isolées de vivre intensément ces moments de joie. Ces parenthèses seront capitales pour s'évader, partager, découvrir les trésors de notre patrimoine et aussi se construire. Grâce à votre solidarité, des milliers de soleils brilleront cet été dans les yeux de tous ceux à qui vous offrirez ce bonheur. D'avance, un immense merci pour eux. »*

Stéphane Bern, parrain de la campagne Vacances 2019 du Secours populaire français.

Crédit : Laurent Menec

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les vacances, un droit pour tous

Un enfant sur trois est toujours privé de vacances, ses parents aussi. Pourtant, les vacances sont un droit et elles sont essentielles au bien-être et à l'équilibre. Partir permet d'oublier ses tracas quotidiens, de renforcer les liens sociaux et de passer des moments inoubliables pour revenir plus fort. Le Secours populaire s'attache à développer le départ en vacances de tous. Véritable clé de voûte de l'éducation populaire, les vacances offrent à l'individu la possibilité de s'émanciper, de se construire et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Le SPF mène de nombreuses actions pour accompagner les enfants, les jeunes, les familles, les seniors, les personnes en situation de handicap, les personnes isolées et les migrants-réfugiés, dans des projets de départs.

Départ d'enfants en familles de vacances aux Pays-Bas en 2018. Crédit Bruno Manno.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Des vacances pour les enfants

Les enfants sont les premières victimes de l'exclusion. Depuis plus de 70 ans, le Secours populaire met l'enfance au cœur de ses préoccupations et développe des projets permettant aux enfants des familles aidées par l'association de profiter de quelques jours d'évasion, loin du quotidien souvent difficile. En cette année anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (30 ans), les bénévoles du SPF redoublent d'efforts pour permettre aux enfants de partir.

Les départs en familles de vacances avec les « copains des vacances »

Grâce au réseau de foyers bénévoles du Secours populaire, les enfants sont invités à passer des vacances chez une famille de vacances en France mais aussi en Europe. Ils sont accueillis bénévolement par des familles ayant souvent des enfants du même âge (le « copain des vacances »). Une occasion de se faire de nouveaux amis, tout en découvrant une nouvelle région, un autre mode de vie. Des liens se tissent dans la durée et les enfants sont très souvent en contact avec les familles entre les séjours. Ces séjours en « familles de vacances » permettent aussi aux enfants de gagner en autonomie et d'élargir leurs horizons.

Les villages d'enfants « copain du Monde »

Le SPF permet la rencontre d'enfants et de jeunes du monde au sein des villages d'enfants « copain du Monde » qui se déroulent toute l'année et principalement l'été. Pendant une à trois semaines, les enfants de différents pays dans lesquels le Secours populaire mène des projets sont accueillis pour des séjours d'apprentissage. Ces temps privilégiés favorisent les échanges et permettent aux enfants de se mobiliser ensuite pour développer des actions de solidarité là où ils vivent et/ou vers d'autres pays.

Les départs en colonies de vacances

Les bénévoles du Secours populaire multiplient les partenariats avec les entreprises et les comités d'entreprises pour permettre aux enfants des familles aidées par l'association de partir en colonies de vacances. Les séjours sont choisis en fonction des thématiques et des disponibilités et les enfants sont accueillis au même titre que les autres participants.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Enfant accueilli en famille de vacances à La Rochelle en 2018. Crédit Bruno Manno.

Des familles en vacances à Gruissan en 2018. Crédit Bruno Manno.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Des vacances pour les jeunes

Le Secours populaire soutient les projets de vacances des jeunes en difficulté et propose des séjours courts, riches en découvertes culturelles et sportives. Les jeunes en situation difficile, étudiants, travailleurs ou à la recherche d'un emploi, sont très souvent privés de vacances. Pourtant, partir offre la possibilité de découvrir un environnement différent, des lieux inconnus, de rencontrer des nouvelles personnes et de pratiquer d'autres activités. Le SPF favorise également la mobilité des jeunes et les échanges interculturels au sein de l'Europe et du monde.

Des vacances pour les familles

Le Secours populaire accompagne les familles en difficulté dans leurs projets de vacances. Quand elles vivent des moments compliqués, elles ne pensent pas à partir. Pourtant, le départ, le « vivre-ailleurs », constituent des moments de bonheur et de détente qui permettent d'oublier le quotidien. Les vacances en famille resserrent les liens dans une ambiance différente. Véritable « projet », les vacances font l'objet d'une préparation minutieuse (organisation, budget, financement...) et avec l'aide des bénévoles, les personnes en difficulté sont partie prenante. Les familles peuvent ainsi partir au camping, en villages vacances, en séjours organisés, etc. De nombreux partenaires soutiennent le Secours populaire dans cette démarche, comme l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

Des vacances pour les personnes isolées

Parce que partir permet de rencontrer du monde et de sortir de l'isolement, le Secours populaire vient en aide aux personnes isolées à travers l'accès aux vacances. Dans le cadre du programme « Seniors en vacances », en partenariat avec l'ANCV, le Secours populaire accompagne les personnes âgées, souvent isolées, dans des projets de séjours de vacances en groupe. Dans une ambiance festive et chaleureuse, les personnes âgées découvrent le tourisme, se retrouvent autour d'animations et d'excursions et partagent des moments de convivialité.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les villages d'enfants « copain du Monde »

Le Secours populaire organise des villages d'enfants « copain du Monde ». Ces séjours d'apprentissage permettent la rencontre d'enfants de différentes nationalités, favorisent les échanges et offrent aux enfants la possibilité de se mobiliser pour développer des actions de solidarité, là où ils vivent et/ou vers d'autres pays. Les villages participent à la démarche d'éducation populaire de l'association, ils sensibilisent aux droits de l'enfant et aux valeurs du mouvement « copain du Monde », notamment en cette année des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. 30 villages d'enfants « copain du Monde » sont prévus, en France, en Europe et dans le monde pour l'été 2019 (15 en France et en Outre-mer et 15 en Europe dans le monde).

Village d'enfants « copain du Monde » dans les Yvelines
La fédération des Yvelines du Secours populaire organise, du 12 au 19 juillet, à l'Ile de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, un village d'enfants « copain du Monde », qui rassemblera plusieurs dizaines d'enfants venus de Grèce, de France, du Niger et du Portugal. Au programme : activités culturelles avec visite du château de Versailles, activités sportives comme accrobranches ou vélo, loisirs, solidarité, rencontres, échanges et découverte des droits de l'enfant !

Pendant une à trois semaines, les villages d'enfants « copain du Monde » rassemblent, en France, en Europe ou dans le monde, des enfants de différentes nationalités afin de leur permettre de vivre un séjour solidaire, éducatif et festif. Ils favorisent la rencontre multiculturelle, l'apprentissage du vivre-ensemble et l'échange. Tout en étant sensibilisés à leurs droits, les enfants expérimentent ensemble des actions concrètes de solidarité. A l'issue du séjour, chaque groupe accueilli repart avec des pistes et des idées d'actions de solidarité qu'il mettra en œuvre localement, dans son département ou dans son pays. Les villages d'enfants « copain du Monde » incarnent la volonté de l'association d'accompagner les nouvelles générations autour des valeurs de tolérance, d'entraide, de citoyenneté, d'ouverture, etc. C'est un point de départ pour développer le bénévolat, l'envie d'agir, la pratique de la solidarité tant pour les enfants de France que pour leurs copains de l'étranger.

« *Cela a été très difficile les ouragans, j'ai eu très peur. Ici j'oublie un peu mes soucis. Je suis avec d'autres enfants et on s'amuse.* » Rudia, de Saint-Martin, au village d'enfants « copain du Monde » en Guadeloupe en 2018

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Village d'enfants « copain du Monde » dans les Vosges en 2018. Crédit Jean-Marie Rayapen.

Village d'enfants « copain du Monde » en Guadeloupe en 2018. Crédit Jean-Marie Rayapen.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

40 ans des « Journées des oubliés des vacances »

Un enfant qui n'est pas parti en vacances le 15 août, ne partira plus. Le Secours populaire français organise, depuis 40 ans, pour tous ces enfants privés de vacances, partout en France, une journée au bord de la mer, à la montagne ou dans un parc d'attractions, c'est la « Journée des oubliés des vacances ». Cette sortie permet aux enfants de vivre au moins une journée de vacances. Les bénévoles, avec les « Médecins du SPF », préparent ces mémorables journées pendant des mois.

« Journée des oubliés des vacances » du Secours populaire Ile-de-France
Mercredi 21 août, 5 000 petits franciliens qui ne sont pas partis en vacances se retrouveront pour une extraordinaire journée sur la plage de Cabourg. Au programme : plage, baignade, châteaux de sable, pique-nique, glaces, jeux et surtout d'inoubliables souvenirs !

Un enfant sur trois ne part pas en vacances. Sensible à ce constat, le Secours populaire français s'engage à faciliter l'accès et le droit aux vacances pour tous. L'objectif de l'association est de faire découvrir de nouveaux horizons à des milliers d'enfants enfermés dans un quotidien difficile. Les bénévoles rivalisent alors d'imagination afin de leur permettre de partir. Malheureusement, après le 15 août, un enfant qui n'est pas parti, ne partira plus. C'est pourquoi, le Secours populaire propose, du 15 au 30 août, dans toutes les régions de France, les « Journées des oubliés des vacances ». Elles permettent à tous ces enfants de vivre au moins une journée au bord de la mer, à la montagne, au pied de la Tour Eiffel ou dans un parc d'attractions. Cette année, près de 50 000 enfants participeront aux « Journées des oubliés des vacances » dans toute la France ! Elles représentent de réelles journées de vacances, de rencontres et d'émotions, autant de souvenirs à raconter le jour de la rentrée.

« Je n'avais jamais été à la mer avec mes enfants. C'est une très bonne sortie : je suis contente. Malgré que l'on n'ait pas les moyens, j'ai pu amener Sophie et Killian. Lui, il a vu la mer : c'est le plus beau cadeau que je pouvais lui faire. » Elisabeth, à la Journée des oubliés des vacances au Touquet en 2017

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

La Convention internationale des droits de l'enfant : 30 ans

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies. Chaque année, le Secours populaire français, avec son mouvement d'enfants « copain du Monde », rappelle que tous les enfants ont les mêmes droits. Hélas, la réalité du terrain est différente et les enfants sont victimes des inégalités.

En France, un enfant sur trois est privé de vacances. Pourtant l'article 31 de la CIDE rappelle que l'enfants a le droit de jouer, de se reposer et d'avoir des loisirs. Chaque année, les bénévoles du Secours populaire redoublent d'efforts pour permettre aux enfants des familles accompagnées par l'association de partir quelques jours en vacances, loin des soucis du quotidien.

Quatre grands principes sont au cœur de la Convention :
-La non-discrimination : les droits concernent tous les enfants, filles et garçons, quels que soient leur milieu, leur origine, leurs parents, leur couleur, leurs opinions, leur croyance, leur pauvreté ou leur richesse.
-L'intérêt supérieur de l'enfant : tout ce qui a un impact sur les enfants doit être bénéfique pour eux et leur développement.
-La survie et le développement : la responsabilité des États est pleinement engagée. Ils doivent prendre les mesures législatives, administratives et sociales pour assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être, en tenant compte des droits et devoirs de ses parents. Quand cela est nécessaire, ceux-ci doivent recevoir une aide pour jouer pleinement leur rôle.
-La participation de l'enfant : celui-ci doit avant tout connaître ses droits. Parmi ceux-ci, figurent des libertés qui accompagnent les progrès de son autonomie : avoir un avis sur ce qui le concerne et l'exprimer, donner son opinion, rechercher des informations, partager des idées, agir avec d'autres enfants, etc.

« copain du Monde »
Avec le Secours populaire, les enfants s'impliquent pour la solidarité. Toute l'année, les enfants de « copain du Monde » agissent pour construire un monde plus solidaire et mettent en place des actions de solidarité en faveur des personnes en difficulté, en France et à l'étranger. Par exemple, ils collectent de l'argent, recueillent du matériel scolaire ou de la nourriture, organisent des évènements comme des concours de dessins, des défis sportifs, etc. Développé sur la base de la Convention internationale des droits de l'enfant, le mouvement contribue à ce que les enfants deviennent des citoyens responsables, défendent leurs droits et les promeuvent : ils mènent des initiatives pour améliorer les conditions de vie des enfants.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Planning de l'été 2019

-Mardi 30 avril : lancement de la campagne « Vacances d'été 2019 ».
Du mardi 30 avril au dimanche 5 mai, 500 personnes privées de vacances accompagnées par le Secours populaire des régions Ile-de-France et Occitanie vont profiter d'un séjour de détente et d'évasion au camping Campéole *La Côte des Roses*, à Narbonne. Tout un programme est proposé aux familles accueillies en mobil-homes comme char à voile, vélo, ballades en bateaux électriques, baignade, plage, visite de la réserve africaine de Sigean, atelier cuisine, soirées festives, « Fête des couleurs », etc.

-1er mai : les bénévoles du Secours populaire proposent du muguet pour collecter des fonds pour la campagne « Vacances d'été 2019 ».

-Du 26 mai au 9 juin : découverte du tennis pour des groupes d'enfants, de jeunes, de familles et de seniors à l'occasion du tournoi Roland-Garros.

-1er et 2 juin : découverte de l'univers de la voile pour des enfants et familles soutenus par le Secours populaire à l'occasion du départ de la Solitaire URGO Le Figaro avec le bateau Royer / Secours populaire, à Nantes. Baptême du bateau le samedi !

-Lundi 3 juin : 10 jeunes accompagnés par le Secours populaire de l'Essonne et de l'Yonne sont invités à sauter en parachute par le centre école de parachutisme de Saint-Florentin-Chéu (89).

-Du 7 au 9 juin : ascension de la Tête Blanche (Mont Blanc), organisée par le groupe Royer pour une dizaine d'enfants !

-Du 7 juin au 7 juillet : familles, jeunes et enfants invités à la Coupe du monde féminine de football.

-En juillet et en août : 30 villages « copain du Monde » en France, en Europe et dans le monde vont accueillir des milliers d'enfants !

-Du 4 au 23 juillet : avec les Ceméa, plusieurs séjours d'éducation artistique au Festival d'Avignon, pour 80 jeunes. Au programme : représentions du In et du Off, rencontres avec des artistes, ateliers d'expression, initiation à la pratique artistique, découverte du patrimoine local, etc.

-Du 5 au 21 juillet : Tour de France à la Voile. Journée à la mer et animations pour les familles et enfants âgés de 5 à 12 ans.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

-Du 7 juillet au 3 août : le Village Kinder accueillera 668 enfants, à Temple-sur-Lot, pour des vacances sportives.

-Du 8 au 28 juillet : Tour de France cycliste pour 1 000 enfants âgés de 6 à 12 ans. Initiation au BMX sur 10 étapes, en partenariat avec la Fondation FDJ, Amaury sport organisation (ASO) et la Fédération française de cyclisme.

-Le 23 juillet : départ de 90 enfants en vacances chez des familles hollandaises, retour le 6 août. Train offert par Thalys.

-En juillet et août : des milliers de personnes partiront en vacances grâce au soutien de l'ANCV.

-Le 9 août : avec France Galop, 100 enfants découvriront l'univers hippique, à l'hippodrome de Deauville.

-Le 9 août : 400 séniors isolés d'Ile-de-France participeront au « Banquet des Cheveux Blancs », de Paris à la guinguette « Chez Gégène », à Joinville-le-Pont.

-En août : 160 enfants accueillis partout en France sur des séjours à thèmes avec le CCGPF (Comité central du groupe public ferroviaire).

-Du 18 au 31 août : des séjours avec l'école de voile des Glénans à l'Ile-d'Artz et à Marseillan pour 50 jeunes, de 18 à 25 ans.

-A partir du 15 août : des « Journées des oubliés des vacances » dans toute la France pour les enfants qui ne sont pas partis de l'été.

-Mercredi 21 août : « Journée des oubliés des vacances » des fédérations d'Ile-de-France du Secours populaire pour 5 000 enfants privés de vacances, à Cabourg.

-Les 28 et 29 août : 2 000 personnes sont invitées au stade Charléty pour participer au Handisport Open Paris.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

L'histoire des « Vacances » au Secours populaire

Le Secours populaire français a toujours œuvré pour favoriser le départ en vacances de tous. En effet, dès sa création, avec l'apparition du droit aux congés payés, des séjours en colonies de vacances sont organisés par le Secours rouge international, pour les enfants de déportés.

En 1944, un séjour de vacances accueille les enfants de fusillés et de déportés, au Mont-Dore. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Secours populaire poursuit son engagement pour l'accès aux vacances. En 1946, la première grande campagne Vacances est lancée avec pour slogan : « Du grand air pur pour les enfants de France ». De 1947 à 1950, l'association soutient les familles de mineurs du Nord en grève et fait partir leurs enfants.

Dès les années 1960, le Secours populaire accroît le champ des possibles pour favoriser le départ en vacances des personnes en situation de précarité. En 1964, Raymond Poulidor soutient la campagne Vacances du SPF. Depuis 1962, le Secours populaire et l'association Europa Kinderhulp développent des séjours de vacances pour des enfants français dans des familles hollandaises. En partant dans une famille à l'étranger, les enfants découvrent la richesse d'une autre culture et aiguisent leur esprit critique, leur curiosité, une ouverture d'esprit. En 1966, les familles de vacances sont mises en place, en France. Puis, en 1973, des premières vacances sont organisées pour les personnes âgées. En 1987, l'association fait partir des familles entières.

La « Journée des oubliés des vacances »
En 1979, « Année internationale de l'Enfant », le Secours populaire français décide de lancer, dans toute la France, les « Journées des oubliés des vacances » (JOV) pour permettre à tous de profiter d'un temps de vacances. Ainsi, en 1982, la « Journée des oubliés des vacances » organisée par le Secours populaire d'Ile-de-France rassemble 10 000 enfants à la Vallée des Peaux-Rouges. En 1984, la JOV se déroule pour la première fois à la mer, à Calais et à Boulogne.
En 1990, 5 000 enfants de 12 pays de l'Union Européenne se retrouvent sous l'Arche de la Fraternité de la Défense.
La JOV « Soleil 2000 » a permis à 60 000 enfants, venus de toute la France, de découvrir Paris et d'aller à la rencontre de champions tels que Zidane ou Ronaldo, sur la pelouse du Stade-de-France.
En 2005, la journée « Soleil du Monde » réunit, à Paris, 60 000 enfants dont 3 000 venus de 48 pays.
En 2010, dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la JOV « Soleils d'Europe » accueille, sur le Champ-de-Mars, près de 40 000 enfants provenant de toutes les régions de France et de 25 pays.
En août 2015, l'association organise, à Paris, une « Journée mondiale des oubliés des vacances » : Le Pari(s) des solidarités. Pour la première fois, à l'occasion des 70 ans du Secours populaire, 70 000 enfants et familles privés de vacances se retrouvent, au pied de la tour Eiffel, pour une immense fête solidaire. Venus de toute la France et de 70 pays du monde, les vacanciers du jour découvrent Paris, en matinée, grâce à 200 parcours de chasses aux trésors spécialement concoctés pour l'évènement, avant de se réunir, sur le Champ-de-Mars, pour un pique-nique géant, des centaines d'animations et un concert surprise en présence de nombreux artistes connus comme M. Pokora ! Le record du monde plus grand flashmob a été battu lors de cet évènement.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les partenaires de la campagne « Vacances d'été 2019 »

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Fiche d'identité du Secours populaire français

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire s'appuie sur :

97 fédérations
662 comités
1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé
Une présence locale grâce à un réseau de 80 162 bénévoles/collecteurs/animateurs
1 103 451 membres
7 736 "Médecins du SPF"
4 128 enfants déjà organisés dans les clubs "copain du Monde"
et des dizaines de milliers qui se mettent en action toute l'année
Plus de 100 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires

3 348 200 personnes en difficulté accueillies et aidées en France et dans le monde en 2017

Chaque année, avec la volonté de mondialiser la solidarité : le SPF mène plus de 200 actions d'urgence et programmes de développement dans une soixantaine de pays, à l'aide d'un réseau de 150 partenaires locaux qui mettent en œuvre la solidarité.

En 2017, les actions d'accès aux vacances mises en place par le Secours populaire français ont permis à 181 010 personnes de bénéficier d'un départ en vacances, ce qui correspond à 451 230 journées de vacances.

41 villages d'enfants « copain du Monde » ont été organisés en 2018 par le Secours populaire et ses partenaires : 19 en France, 4 en Outre-mer et 18 à l'étranger.

Publications
Convergence, le magazine de la solidarité du Secours populaire devient un journal numérique bimensuel
La lettre des partenaires solidaires, adressée tous les 2 mois aux partenaires
www.secourspopulaire.fr
#VacancesPourTous

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Appel à la solidarité

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte. Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs. **Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier dans tous les départements.**

Secours populaire français
9/11, rue Froissart
BP 3303
75 123 Paris Cedex 03
T/ 01 44 78 21 00
www.secourspopulaire.fr

Le Secours populaire recherche des **familles de vacances** pour offrir aux enfants la possibilité de découvrir de nouvelles activités, le temps de quelques jours riches en rencontres et découvertes. Les enfants sortent ainsi de leur quotidien, s'ouvrent à d'autres modes de vie, explorent des régions de France inconnues… Des ponts sont créés entre les familles et les enfants avant et après le séjour par des échanges de courriers et photos.

Journée des oubliés des vacances à Deauville en 2017. Crédit Irène Nam.

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Acteur public, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances accomplit depuis 1982 une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, dispositif d'aide au départ distribué nécessairement sur la base de critères sociaux et qui constitue un outil de redistribution des revenus au bénéfice des salariés de toutes les entreprises et des agents des trois versants de la fonction publique. Les excédents générés par l'émission des Chèques-Vacances sont entièrement affectés dans des programmes d'aide à la personne dédiés aux publics les plus fragiles (jeunes, séniors, personnes en situation de handicap,…) et dans le financement du patrimoine du tourisme à vocation sociale.

En 2018, l'Agence a ainsi accompagné plus de 11 millions de personnes, bénéficiaires et leur famille, sur le chemin des vacances. A travers ses différents programmes de solidarité, l'ANCV a notamment soutenu le départ de plus de 258 000 personnes en situation de fragilité. La mobilisation et l'engagement constant d'un vaste réseau de partenaires (associations humanitaires et caritatives, collectivités territoriales et autres organismes sociaux) permettent à l'ANCV de remplir cette mission unique au service des politiques sociales du tourisme visant à réduire les inégalités.

« Parce que les vacances sont essentielles à l'épanouissement individuel et que personne ne devrait en être exclu, elles contribuent au développement de multiples politiques sociales : politique familiale, insertion des jeunes, lutte contre l'exclusion des personnes en situation de handicap ou contre l'isolement des personnes âgées ». Philippe Laval, directeur général de l'ANCV.

Le partenariat entre le Secours populaire français et l'ANCV dure depuis plus de 30 ans et il porte sur l'ensemble des programmes d'aides au départ en vacances déployés par l'Agence. Il a bénéficié, en 2018, à près de 12 170 personnes avec une dotation financière globale de plus de 1,5 millions d'euros.

Les Aides aux Projets Vacances, est le programme qui répond le plus favorablement aux attentes des vacanciers aidés par les professionnels et bénévoles de 80 fédérations départementales du SPF. La préparation d'un projet de vacances est utilisé comme un outil d'accompagnement social qui permet d'une part de tisser des liens de confiance avec le référent du Secours populaire et d'autre part de rendre des familles, en difficultés sociales et économiques, acteurs de leur projet vacances, contribuant ainsi à sa réussite. En 2018, 9 681 personnes sont ainsi parties en vacances grâce à ce dispositif.

Seniors en Vacances permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées et sans activité professionnelle, de partir en vacances pour rompre avec leur quotidien. L'ANCV propose des séjours tout compris d'une semaine sur 195 destinations en France, au prix de 197 euros grâce à l'aide financière de l'ANCV déduite, apportée aux personnes non imposables pour un séjour de 8 jours et hors transport. En 2018, les fédérations du Secours populaire ont ainsi organisé des séjours « Seniors en Vacances » au profit de 1 329 personnes âgées.

Le programme Bourse Solidarité Vacances (BSV) est destiné aux personnes économiquement faibles, qui ont besoin d'un coup de pouce pour partir en vacances. Ce sont essentiellement des associations ou des communes qui le proposent aux familles, notamment monoparentales qu'elles suivent tout au long de l'année. BSV, c'est une offre de séjour et de loisirs provenant des différents acteurs du tourisme à des tarifs solidaires. En 2018, 1 329 personnes aidées par les fédérations du Secours populaire très mobilisées, ont profité du programme « Bourse Solidarité Vacances ».

Contact presse Secours populaire français :
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr